

## Compliance & Ethics Speak Up

# Procédure de recours au bon niveau supérieur

Version: 2  
Entrée en vigueur: 7 mai 2025

## 1. Affectation d'un signalement à un·e gestionnaire de cas

En cas de signalement au moyen du formulaire en ligne ou de l'assistance téléphonique, le cas est créé dans l'outil Speak Up (application de gestion des signalements).

Au départ, le statut d'un incident est non affecté (« unassigned »). Cela signifie que seul·e-s les membres de l'équipe Speak Up peuvent voir le contenu de cet incident. Les membres de l'équipe Speak Up font partie du département Compliance de bpostgroup.

Après une première analyse de l'incident par un·e membre de l'équipe Speak Up, le signalement sera affecté manuellement à un·e gestionnaire de cas spécifique – soit un·e membre de l'équipe Speak Up, soit un·e responsable des signalements de l'entité locale – qui y aura alors accès et l'analysera plus en détail.

Le·la gestionnaire de cas déterminera alors si le signalement est recevable et, s'il l'est, effectuera le suivi nécessaire pour déterminer si le signalement est totalement ou partiellement fondé.

## 2. Quid si un membre de l'équipe Speak Up fait l'objet d'un signalement ?

Des règles relatives au recours au bon niveau supérieur sont intégrées à l'outil Speak Up afin d'éviter qu'un·e membre de l'équipe Speak Up ait automatiquement accès à un signalement le·la concernant.

Ces règles relatives au recours au bon niveau supérieur s'appliquent comme suit à chaque membre de l'équipe Speak Up :

- Si le nom d'un·e membre de l'équipe Speak Up est mentionné dans un signalement, l'accès sera automatiquement transféré au·à la Compliance Director de bpostgroup et sera refusé à tous·tes les autres membres de l'équipe Speak Up.
- Si le nom du·de la Compliance Director de bpostgroup est mentionné dans un signalement, l'accès sera automatiquement refusé à tous·tes les membres de l'équipe Speak Up et sera automatiquement transféré au·à la Chief Legal Officer (CLO) et au·à la Président·e du Comité d'Audit et des Risques.
- Le prénom et le nom de famille seront vérifiés en utilisant toutes les variantes orthographiques possibles (par exemple, « Tibo », « Thibaut », « Thibault »).

### **3. Quid si un·e gestionnaire de cas d'une entité locale fait l'objet d'un signalement ou présente un conflit d'intérêts réel ou potentiel avec le problème signalé ?**

Si un·e gestionnaire de cas d'une entité locale à qui un cas devrait normalement être affecté en vertu de la politique Speak Up fait l'objet d'un signalement ou présente un conflit d'intérêts réel ou potentiel avec le problème signalé, l'équipe Speak Up au sein du département Compliance de bpostgroup déterminera s'il convient d'attribuer le cas à sa propre équipe en vue d'une enquête plus approfondie ou de le renvoyer au CEO/Directeur·rice de la filiale.

### **4. Quid si le signalement concerne plusieurs juridictions ?**

Si un signalement concerne plusieurs juridictions, l'équipe Speak Up au sein du département Compliance de bpostgroup se chargera d'en superviser le traitement. L'équipe Speak Up coordonnera le processus d'enquête afin de garantir le respect des lois et règlements applicables dans toutes les juridictions concernées. Si nécessaire, l'équipe Speak Up peut impliquer les responsables des signalements des entités locales pour répondre à des considérations juridiques ou culturelles spécifiques tout en maintenant la cohérence et la confidentialité tout au long du processus.

## 5. Qui est le-la destinataire du rapport final de l'enquête sur le signalement ?

À l'issue de l'enquête, le-la gestionnaire de cas rédige un rapport final confidentiel décrivant les recommandations individuelles et/ou collectives jugées nécessaires (le cas échéant), et le soumet au management approprié.

L'équipe Speak Up ne dispose pas d'un pouvoir disciplinaire. Toutefois, si l'enquête révèle des éléments suffisants, le rapport final peut inclure une recommandation à la direction d'envisager l'ouverture d'une procédure disciplinaire. Il appartient alors à la direction de décider et de mettre en œuvre les mesures appropriées. Dans de tels cas, le rapport final rédigé par le gestionnaire de cas sera également transmis au management HR (p.ex. Directeur-riche HRBP, Directeur-riche HR, etc.).

Si le rapport final contient des recommandations individuelles concernant une personne occupant un poste de haut niveau figurant dans la colonne A, il sera transmis aux personnes mentionnées dans la colonne B :

Le rapport final ne sera pas communiqué à l'auteur-riche du signalement ni aux autres personnes impliquées dans l'enquête. Toutefois, l'auteur-riche du signalement et les autres personnes impliquées dans l'enquête seront informé-e-s de l'issue de l'enquête.

## 6. Confidentialité

Le contenu du rapport est communiqué aux membres de l'équipe Speak Up et aux responsables locaux des signalements aux fins exclusives de l'enquête déclenchée par le processus Speak Up. Il doit donc rester confidentiel.

L'identité de la personne concernée et, plus largement, l'identité de toutes les personnes impliquées dans l'enquête (auteur-riche du signalement, personne(s) concernée(s), témoin(s)) ne peuvent être divulguées qu'aux membres du personnel compétent-e-s pour recevoir et suivre les signalements. Si, aux fins de l'enquête, l'identité d'une personne impliquée dans l'enquête doit être divulguée à d'autres personnes, leur consentement explicite est requis. Il incombe aux membres de l'équipe Speak Up et aux responsables locaux des signalements de préserver la confidentialité de ces informations. Par conséquent, tout élément susceptible de révéler, directement ou indirectement, l'identité des personnes en question ne peut être divulgué.

En cas de doute concernant l'opportunité et la manière de préserver la confidentialité mentionnée ci-dessus, il est recommandé aux membres de l'équipe Speak Up et aux responsables locaux des signalements de demander conseil au Compliance Director de bpostgroup.

[A] Personne concernée par un signalement	[B] Qui sera informé-e ?
Président-e du Conseil d'Administration	Président-e du Comité d'Audit et des Risques
Président-e du Comité d'Audit et des Risques	Président-e du Conseil d'Administration
Membre du Conseil d'Administration, à l'exception de son-sa Président-e	Président-e du Conseil d'Administration, Président-e du Comité d'Audit et des Risques
CEO bpostgroup	Président-e du Conseil d'Administration, Président-e du Comité d'Audit et des Risques
Membre Exco bpostgroup	CEO bpostgroup
CLO & Company Secretary bpostgroup	CEO bpostgroup, Président-e du Conseil d'Administration et Président-e du Comité d'Audit et des Risques
Membre du Senior Management	Membre Exco bpostgroup responsable pour le-la senior manager
CEO/Directeur-riche d'une filiale bpostgroup	CEO bpostgroup, membre Exco bpostgroup responsable de la filiale
Compliance Director	CLO et Président-e du Comité d'Audit et des Risques
Audit Director	CEO bpostgroup et Président.e du Comité d'audit et de risque
Gestionnaire de cas d'une entité locale	CEO/Responsable de l'entité locale